

**Question orale de M. Cohen : Problématique du parking d'Uccle-Centre.**

**M. Cohen** rappelle que le projet communal visant à installer un parking public sous la place Jean Vander Elst a fait l'objet d'une étude de faisabilité subsidiée par la Région.

Cette étude s'était avérée positive et le Ministre Smet était favorable au projet, depuis lors balayé d'un revers de la main par son successeur, Mme Van den Brandt.

La politique menée par Mme Van den Brandt est contradictoire, vu qu'elle ne veut de véhicules ni en voirie ni en sous-sol ni nulle part.

Or, Uccle-Centre a besoin de parkings pour les voitures, les motos et les vélos, tant en journée qu'en soirée.

Il en faut en journée, pour compenser la suppression d'une centaine de places de parking en raison de la rénovation de la chaussée d'Alseberg ; et il en faut en soirée pour garantir une capacité de stationnement aux abords du théâtre Le Public, qui va s'installer prochainement.

Comment le Collège compte-t-il remédier à cette situation ?

L'implantation du théâtre Le Public incite-t-elle le Collège à réfléchir à un plan de mobilité ?

**M. l'Echevin Wyngaard** ne partage pas tout à fait le point de vue de M. Cohen sur le positionnement des ministres Smet et Van den Brandt.

Parking Brussels a financé une étude sur un projet de parking souterrain qui n'a pas abouti en dépit de l'opinion favorable du ministre Smet.

Mais bien qu'il ne considère plus ce projet comme une priorité, le gouvernement actuel va investir plusieurs millions d'euros pour créer un parking de dissuasion de plus de 750 places à l'entrée d'Uccle. La commune d'Uccle n'est donc pas oubliée ou négligée.

Pendant, le Collège réfléchit à toute une série de scénarios, en concertation avec les comités de riverains et les associations de commerçants, pour compenser la perte de stationnement à hauteur de la chaussée d'Alseberg.

Le déménagement des services communaux vers la rue de Stalle va permettre de libérer les places occupées par les véhicules des agents communaux. Il en est de même pour le transfert du dépôt de la rue des Fidèles vers le nouveau site administratif.

L'arrivée de la « scan car » dans les prochains mois va rendre plus efficace le contrôle du stationnement.

Le gérant du magasin Carrefour de la rue Gatti de Gamond a confirmé que son parking n'est jamais rempli à 100 %. Il y a donc une réserve de places disponibles qui pourrait être exploitée grâce à une collaboration avec l'administration communale ainsi qu'avec le théâtre Le Public.

Le Collège a établi des contacts avec divers opérateurs pour installer un dispositif de « parking intelligent » en voirie, via des capteurs indiquant les places qui se libèrent. Ceci pourrait s'avérer particulièrement opportun pour améliorer la gestion du parking Doyenné/Saint-Pierre.

Les services de l'échevinat vont aussi réfléchir à la redynamisation du système d'intervention de l'association des commerçants dans le stationnement de leurs clients.

L'accompagnement du théâtre Le Public pour son installation à Uccle inclura évidemment la problématique de la mobilité.